

La pièce maîtresse pour votre activité en emprunteur ! MAESTRO







Solution adaptée à votre clientèle patrimoniale et répondant à leurs besoins de couverture de risques spéciaux. Toutes les garanties sont accessibles aux non-résidents et aux expatriés. Maestro Emprunteur couvre les prêts en devise suisse et propose un parcours Hamon/Bourquin allégé en formalités médicales.



Souscription simplifiée

Sélection médicale à l'adhésion :

- ≤ 45 ans et ≤ 1 M€ : QS
- ≤ 55 ans et ≤ 500 K€ : QSS
- ≤ 65 ans et ≤ 500 K€ : QS
- Jusqu'à 3 M€: pas d'ECG d'effort demandé

Sélection médicale spéciale Hamon/Bourquin :

≤ 50 ans et ≤ 500 K€ et prêt - de 5 ans : QSS

Sélection financière :

- Jusqu'à 1,7 M€: aucune formalité.
- De 1,7 M€ à 3 M€ : formalité déclarative (aucun justificatif).



Prestations

- Décès/PTIA : capital jusqu'à 20 M€.
- IPT : jusqu'à 30 000 €/mensualité (rente) ou 10 M€ (capital). Définie en "sa profession".





Service additionnel pour vos clients VIP et dossiers complexes, nous faisons intervenir notre équipe de spécialistes en risques spéciaux : analyse médicale et financière de haut niveau, tarification adaptée, accompagnement personnalisé, réactivité.



Dédiée aux non résidents, pros, gros capitaux, risques aggravés

- Tarifs parmi les plus bas du marché sur les montants élevés : au-delà de 500 K€ et toutes garanties et encore plus attractifs au-delà de 750 K€.
- Couverture des emprunts souscrits en devise CHF et auprès d'organismes prêteurs en UE/R-U/Suisse/Monaco.
- Toutes les garanties sont accessibles aux non-résidents, expatriés ou salariés détachés.

- Territorialité large de l'assuré : France, DROM et COM, UE, Monaco, Suisse, autres pays.
- Âges étendus : à l'adhésion (Décès 90 ans, autres garanties 70 ans) et en fin de couverture (Décès 91 ans, autres garanties 71 ans).
- Exonération gratuite des cotisations des garanties souscrites (ITT, IPT, IPP) en cas d'ITT.

- IPP: jusqu'à 30 000 €/mensualité.
- ITT : jusqu'à 30 000 €/mensualité (actifs) ou 10 000 €/mensualité (inactifs).
- IPM (dès 33% d'invalidité) : jusqu'à **30 000 €**/mensualité (rente) ou **5 M€** (capital). Elle peut être combinée avec la garantie IPT.
- Option sur mesure : Dos et Psy peuvent être souscrits **ensemble** ou séparément.







réassurée par hannover **re**





MODALITÉS

- Adhérent et assuré : toute personne physique âgée de 18 ans à 90 ans inclus.
- Adhérent (si ≠ assuré): toute personne physique âgée de 18 ans à 90 ans inclus ou personne morale (qualité d'associé ou de dirigeant de droit de la société adhérente; si société civile immobilière, l'assuré doit avoir la qualité d'associé, de dirigeant de droit ou de Caution solidaire de la personne morale).

NB: les personnes de nationalité américaine ainsi que les personnes domiciliées aux USA ou dans un pays figurant dans la liste des pays non coopératifs au titre de la LCB-FT ne sont pas admis.



Lieu de résidence à l'adhésion (assuré et adhérent) : France métropolitaine, Monaco, Polynésie, Nouvelle-Calédonie, Saint Martin, Saint Barthélémy, Wallis et Futuna ou DROM suivants (Réunion, Martinique, Guadeloupe, Guyane et Mayotte).

Lieu de résidence de l'assuré :

- En France pour financer une résidence principale, secondaire (en France* ou à l'étranger) ou locative.
- Hors de France et/ou ayant le statut d'expatrié ou de détaché pour financer une résidence principale ou secondaire en France*.

Siège de l'organisme prêteur :

- Pour les prêts immobiliers : Union européenne, Royaume-Uni, Suisse, Monaco ou succursale d'un établissement français à l'étranger.
- Pour tout autre type de prêt (accessible uniquement aux personnes domiciliées en France), l'opération de crédit doit être consentie par un organisme prêteur situé en France métropolitaine, Monaco, DROM COM.

*France = France métropolitaine, Monaco, Départements et Régions d'Outre-Mer, (Martinique, Guadeloupe, Réunion, Guyane et Mayotte) et Collectivités d'Outre-Mer (Polynésie Française, Nouvelle Calédonie, Saint Martin, Saint Barthélémy, Wallis et Futuna).

G

i /	RANTIES	Âge max adhésion	Âge max couverture	Montant max assurable	Carence	Commentaires	
GARANTIES OBLIGATOIRES							
	Décès	90	91	20 M€		Garantie temporaire DC accident : 300 000 €	
	PTIA	70	71	(180 K€ pour les prêts à la consommation)			
GARANTIES COMPLÉMENTAIRES							
	IPT	70	71	 Rente: max 30 000 € / mois Capital: max 10 M€ 	0		
	IPP	70	71	30 000 € / mois	0		
	ITT	70	71	 30 000 € / mois pour les actifs 10 000 € / mois pour les inactifs 	0	Franchise: 30, 60, 90, 120, 180 jours	
	IPM	70	71	• Rente: max 30 000 € / mois • Capital: max 5 M€	0	Taux d'invalidité : à partir de 33%	
	OPTIONS						
	OPTIONS ZEN /ZEN +	70	71	N/A	0	Au sein de l'option Zen le Dos et le psy peuvent être dissociés : on retrouve les options suivantes : • Zen Dos • Zen Psy • Zen + (Dos et psy)	

FRANCHISE

Durée au choix : 30, 60, 90, 120 ou 180 jours



BASE DE TARIFICATION

Capital restant dû ou Capital Initial



FORMALITÉS MÉDICALES

Age à l'adhésion Capital assuré	De 18 ans à 45 ans	De 46 ans à 55 ans	De 56 ans à 65 ans	De 66 ans à 90 ans					
22 000€ à 300 000€	QSS (questionnaire	do santá simplifiá)	QS	QS					
300 001€ à 500 000€	Q33 (questionnaire)	ue sante simpline)	ų,	QS + RM + BS					
500 001€ à 750 000€	Questionnaire de santé	QS + BS	QS + RM + BS	QS + RM + BS + Urines + ECG					
750 001€ à 1 000 000 €	(QS)	QS + RM+ BS	QS + RM + BS + PSA	QS + RM + BS + Urines + ECG + PSA					
Au-delà de 1 M	Au-delà de 1 M€, joindre un dosage pondéré de la cotinine urinaire pour bénéficier de la tarification non-fumeur								
1 000 001 € à 1 250 000 €	QS + RM + BS + TCU								
1 250 001€ à 1 700 000€	QS + RM + BS + Ur	ines + TCU + ECG	QS + RM + BS + TCU + Urines + ECG + PSA						
	Au-delà de 1,7 M€, il est nécessaire de compléter la sélection financière								
1 700 001€ à 3 000 000€	QS + RM + BS + Ur	ines + TCU + ECG	QS + RM + BS + Urines + TCU + ECG + PSA	QS + RM + BS + Urines +					
3 000 001€ à 7 500 000€		QS + RM + BS + Urines + TCU + ECG d'effort	QS + RM + BS + Urines + TCU + ECG d'effort + PSA	TCU + ECG + PSA + Echocardio					
7 500 001€ à 20 000 000€	Se référer au réassureur								



Seuils de déclenchement

Formalités déclaratives : à partir de 1 700 001 €

Formalités **justificatives** : à partir de **3 000 000 €**

Pièces justificatives demandées

- Questionnaire moral et financier
- Questionnaire spécifique en fonction du but de l'assurance
- Justificatifs indiqués dans le questionnaire spécifique



PORTEUR DE RISQUE PRESTIGIEUX ET FINANCIÈREMENT SOLIDE

Réassureur Hannover Re | Notation Standard & Poor's juillet 2021 : **AA- (très forte), perspective stable**



